



Le Rochvillois



15 juin au 15 août 2021

Offres d'emploi	Page	2
Avis publics	Page	3
Info-travaux	Page	7
Résumés des séances du conseil	Page	8
Médiathèque Élise-Courville	Page	13
Loisirs	Page	14
Maison des jeunes	Page	17
L'AFEAS	Page	18
Faucon vous en parle!	Page	20
Village fleuri	Page	22
Sarca	Page	23
Service incendie	Page	24
Messages	Page	25
Cooptel	Page	27
Nos annonceurs	Page	28

Votre journal municipal fera relâche au mois de juillet. Prochaine édition en août. Bonnes vacances!



DE JUIN À NOVEMBRE
**UN MARCHÉ PHYSIQUE
ET EN LIGNE!**

Commandez vos produits préférés en ligne
et récupérez votre commande sur place!

SAMEDI 7 AOÛT
9H À 13H

SAINT-JUDE
940, RUE DU CENTRE

WWW.MATINEES-GOURMANDES.COM | f



AGENT(E) DE SOUTIEN ADMINISTRATIF

Sous la supervision de la direction générale, le mandat du titulaire de l'emploi de ce nouveau poste sera de soutenir, de façon générale, la direction à travers différents dossiers qui lui seront confiés et d'assurer un soutien efficace concernant la gestion comptable. Plus précisément, les principales responsabilités seront :

Soutien à la direction :

Effectue des suivis de dossiers. Aide à la préparation des séances de conseil. Produit différents rapports pour analyse. Communique avec différents partenaires d'affaire. Exécute toutes autres tâches connexes qui seraient requises.

Soutien à la comptabilité :

Procède à l'encaissement de dépôts. Produit diverses facturations. Enregistre les comptes à payer. Imprime les chèques. Effectue le suivi postal. Maintient un classement à jour. Exécute toutes autres tâches connexes qui seraient requises.

Exigences demandées :

Connaissance de la suite Office, principalement de Outlook, Excel et Word

Maîtrise du français à l'oral et écrit

Offrir un service à la clientèle hors pair

Sens des priorités

Autonomie

Débrouillardise

Esprit d'équipe

Qualifications requises :

Être titulaire d'un DEC ou DEP en comptabilité, administration ou bureautique

Posséder de 3 à 5 années d'expérience dans un poste similaire

Connaissance du logiciel de PG Solutions; Accès Cité Finances et Mégagest (un atout)

Connaissance du milieu municipal (un atout)

Horaires de travail :

Poste permanent de 30 heures par semaine réparti sur 4 jours

Avantages :

Horaires flexibles

Possibilité d'effectuer certaines tâches en télétravail

Assurances

Fonds de pension

Salaire :

À discuter en fonction de l'expérience

Date de début de l'emploi :

Dès que possible

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature, doit faire parvenir par courriel, **avant le 28 juin 2021**, votre lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae à l'attention de madame Julie Clément, directrice générale, dgstjude@mrcmaskoutains.qc.ca

CONCIERGE

La municipalité de Saint-Jude est à la recherche d'une personne pour effectuer l'entretien de ses bureaux municipaux, de la bibliothèque, de la salle de conseil, de la salle des loisirs ainsi que les autres locaux de l'édifice municipale.

DESCRIPTION DE TÂCHES :

- Effectuer des tâches hebdomadairement tels que:
 - le balayage
 - laver les planchers
 - le nettoyage
 - l'époussetage
 - désinfection de diverses surfaces courantes
- Effectuer les tâches quotidiennement tels que:
 - vidange des poubelles
 - entretien des salles de bains

Toute personne intéressée est invitée à contacter la municipalité, la date limite pour soumettre votre candidature **vendredi le 28 juin 2021.**

Pour toute information 450-792-3855 ou
munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-32-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 434-29-2021(AJOUT DE DISPOSITIONS RELATIVES À LA GARDE DE POULES PONDEUSES DANS LE PÉRIMÈTRE D'URBANISATION ET MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ÉLEVAGES DANS LA ZONE D'INTERDICTION ET DES USAGES PERMIS DANS LA ZONE 109-ZP)

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 434-32-2021 de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 434-32-2021 intitulé :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-32-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 434-29-2021(AJOUT DE DISPOSITIONS RELATIVES À LA GARDE DE POULES PONDEUSES DANS LE PÉRIMÈTRE D'URBANISATION ET MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ÉLEVAGES DANS LA ZONE D'INTERDICTION ET DES USAGES PERMIS DANS LA ZONE 109-ZP)

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

En résumé, ce premier projet de règlement vise à ajouter des dispositions encadrant la garde de poules pondeuses à des fins récréatives, et d'une façon complémentaire à l'habitation. Des dispositions visent également à assurer le bien-être des animaux et minimiser les nuisances associées à la présence des poules

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée du projet qui sera accessible en ligne.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce premier projet de règlement 434-32-2021 entre le 15 juin 2021 et le 30 juin 2021, soit par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires – Premier projet de règlement 434-32-2021
Service de l'urbanisme
940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce premier projet de règlement ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Jude, ce 8 juin 2021
Julie Clément, directrice générale

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-34-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-31-2021 (AJOUT DE DISPOSITIONS VISANT À ENCADRER LA CULTURE, L'ENTREPOSAGE, LE CONDITIONNEMENT ET LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DU CANNABIS DANS LES ZONES À DOMINANCE AGRICOLE)

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 434-34-2021 de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 434-34-2021 intitulé :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-34-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-31-2021 (AJOUT DE DISPOSITIONS VISANT À ENCADRER LA CULTURE, L'ENTREPOSAGE, LE CONDITIONNEMENT ET LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DU CANNABIS DANS LES ZONES À DOMINANCE AGRICOLE)

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

En résumé, l'objet de ce règlement est d'ajouter des dispositions visant à encadrer la culture, l'entreposage, le conditionnement et la première transformation du cannabis dans les zones à dominance agricole.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée du projet qui sera accessible en ligne.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce premier projet de règlement 434-34-2021 entre le 15 juin 2021 et le 30 juin 2021, soit par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires – Premier projet de règlement 434-34-2021
Service de l'urbanisme
940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce premier projet de règlement ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Jude, ce 8 juin 2021
Julie Clément, directrice générale

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES (en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 433-7-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 433-2006 INTITULÉ PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 433-6-2021(MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES TERRITOIRES INCOMPATIBLES AUX ACTIVITÉS MINIÈRES)

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 433-7-2021 de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 433-7-2021 intitulé :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 433-7-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 433-2006 INTITULÉ PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 433-6-2021(MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES TERRITOIRES INCOMPATIBLES AUX ACTIVITÉS MINIÈRES)

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

En résumé, l'objet de ce règlement consiste notamment à modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro 433-2006 afin d'assurer la concordance au règlement 18-515 de la MRC des Maskoutains. Ce règlement revoit les normes d'urbanisme afin de se conformer à l'orientation gouvernementale sur la cohabitation harmonieuse de l'activité minière.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée du projet qui sera accessible en ligne.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement 433-7-2021 entre le 15 juin 2021 et le 30 juin 2021, soit par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires – Projet de règlement 433-7-2021
Service de l'urbanisme
940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce projet de règlement ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Jude, ce 8 juin 2021
Julie Clément, directrice générale

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES (en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-33-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-30-2021(MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DISTANCES SÉPARATRICES EN MILIEU AGRICOLE ET AUX TERRITOIRES INCOMPATIBLES AVEC LES ACTIVITÉS MINIÈRES)

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 434-33-2021 de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 434-33-2021 intitulé :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-33-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-30-2021(MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DISTANCES SÉPARATRICES EN MILIEU AGRICOLE ET AUX TERRITOIRES INCOMPATIBLES AVEC LES ACTIVITÉS MINIÈRES)

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

En résumé, l'objet de ce règlement est d'ajouter des dispositions afin d'intégrer à la réglementation en vigueur de nouvelles dispositions concernant les distances séparatrices sur le territoire, ainsi que les dispositions relatives aux changements qui ont été apportés aux orientations gouvernementales concernant les territoires incompatibles à l'activité minière.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée du projet qui sera accessible en ligne.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement 434-33-2021 entre le 15 juin 2021 et le 30 juin 2021, soit par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires – Projet de règlement 434-33-2021
Service de l'urbanisme
940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce projet de règlement ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Jude, ce 8 juin 2021
Julie Clément, directrice générale

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-35-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE (MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ADMINISTRATION ET L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE)

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 434-35-2021 de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 434-35-2021 intitulé :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-35-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE (MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ADMINISTRATION ET L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE)

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

En résumé, l'objet de ce règlement est de modifier les dispositions relatives à l'administration et à l'application du règlement de zonage.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée du projet qui sera accessible en ligne.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement 434-35-2021 entre le 15 juin 2021 et le 30 juin 2021, soit par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires – Projet de règlement 434-35-2021
Service de l'urbanisme
940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce projet de règlement ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Jude, ce 8 juin 2021
Julie Clément, directrice générale

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 436-6-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 436-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE (AUTORISER LES AGRANDISSEMENTS RÉSIDENTIELS SUR PIEUX OU SUR PILIERS DE BÉTON)

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 436-6-2021 de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 436-6-2021 intitulé :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 436-6-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 436-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE (AUTORISER LES AGRANDISSEMENTS RÉSIDENTIELS SUR PIEUX OU SUR PILIERS DE BÉTON)

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

En résumé, l'objet de ce règlement est d'autoriser les agrandissements résidentiels sur pieux ou sur piliers de béton.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée du projet qui sera accessible en ligne.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement 436-6-2021 entre le 15 juin 2021 et le 30 juin 2021, soit par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires – Projet de règlement 436-6-2021
Service de l'urbanisme
940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce projet de règlement ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Jude, ce 8 juin 2021
Julie Clément, directrice générale

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 437-12-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 437-2006, INTITULÉ RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE (ASSUJETTIR LA CULTURE, L'ENTREPOSAGE, LE CONDITIONNEMENT ET LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DU CANNABIS À L'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION)

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 437-12-2021 de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 437-12-2021 intitulé :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 437-12-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 437-2006, INTITULÉ RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE (ASSUJETTIR LA CULTURE, L'ENTREPOSAGE, LE CONDITIONNEMENT ET LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DU CANNABIS À L'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION)

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

En résumé, l'objet de ce règlement est d'ajouter des dispositions visant à assujettir la culture, l'entreposage, le conditionnement et la première transformation du cannabis à l'émission d'un certificat d'autorisation.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée du projet qui sera accessible en ligne.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement 437-12-2021 entre le 15 juin 2021 et le 30 juin 2021, soit par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires – Projet de règlement 437-12-2021
Service de l'urbanisme
940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce projet de règlement ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Jude, ce 8 juin 2021
Julie Clément, directrice générale

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 437-13-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 437-2006. INTITULÉ RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 437-11-2021 (MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DISTANCES SÉPARATRICES EN MILIEU AGRICOLE, LES DISPOSITIONS EN LIEN AVEC LES TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES GLISSEMENTS DE TERRAIN)

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 437-13-2021 de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 437-13-2021 intitulé :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 437-13-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 437-2006. INTITULÉ RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 437-11-2021 (MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DISTANCES SÉPARATRICES EN MILIEU AGRICOLE, LES DISPOSITIONS EN LIEN AVEC LES TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES GLISSEMENTS DE TERRAIN)

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

En résumé, l'objet de ce règlement est de modifier les dispositions relatives aux distances séparatrices en milieu agricole, ainsi que les dispositions en lien avec les travaux de protection contre les glissements de terrain en concordance au schéma d'aménagement révisé (règlements 18-509 et 18-523 modifiant le règlement 03-128 de la MRC des Maskoutains.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée du projet qui sera accessible en ligne.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement 437-13-2021 entre le 15 juin 2021 et le 30 juin 2021, soit par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires –Projet de règlement 437-13-2021
Service de l'urbanisme
940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce projet de règlement ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Jude, ce 8 juin 2021
Julie Clément, directrice générale

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 526-1-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 526-2020 RELATIF AUX ANIMAUX (AJOUT DE DISPOSITIONS RELATIVES À LA GARDE DE POULES PONDEUSES À DES FINS RÉCRÉATIVES, COMPLÉMENTAIRE À UN USAGE RÉSIDENTIEL)

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 526-1-2021 de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 526-1-2021 intitulé :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 526-1-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 526-2020 RELATIF AUX ANIMAUX (AJOUT DE DISPOSITIONS RELATIVES À LA GARDE DE POULES PONDEUSES À DES FINS RÉCRÉATIVES, COMPLÉMENTAIRE À UN USAGE RÉSIDENTIEL)

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

En résumé, l'objet de ce règlement est d'ajouter des dispositions relatives à la garde de poules pondeuses à des fins récréatives, complémentaire à un usage résidentiel.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée du projet qui sera accessible en ligne.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement 526-1-2021 entre le 15 juin 2021 et le 30 juin 2021, soit par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires – Projet de règlement 526-1-2021
Service de l'urbanisme
940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce projet de règlement ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Jude, ce 8 juin 2021
Julie Clément, directrice générale

INFO-TRAVAUX

TRAVAUX DE PAVAGE DU RANG FLEURY

Pour diffusion immédiate

Saint-Jude, le 4 juin 2021 – La Municipalité de Saint-Jude informe les citoyens riverains touchés par les travaux que le projet cité en titre sera réalisé au cours des prochaines semaines.

Les travaux suivants seront effectués:

- **Décontamination et préparation de la fondation existante;**
- **Pavage en une couche;**
- **Travaux connexes.**

Les travaux entraîneront la **fermeture d'une voie de la rang Fleury à la hauteur des travaux, dès le lundi 14 juin 2021, et ce, pour environ deux semaines.**

Cet échéancier est tributaire des conditions climatiques.

Lors des travaux de pavage, les citoyens riverains devront tenir compte de l'avancement des travaux dans leurs déplacements. Cette entrave sera brève et tout sera mis en œuvre pour vous incommoder le moins possible.

La collecte des ordures, matières recyclables et compostables sera effectuée normalement.

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec la Municipalité de Saint-Jude au 450 792-3855 ou munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca

Nous vous remercions de respecter la signalisation en place, les consignes des signaleurs de chantier et soyez assurés que nous mettrons en œuvre les mesures pour réduire le plus possible les inconvénients que les travaux pourraient vous occasionner.

Merci de votre compréhension.

La Municipalité de Saint-Jude

CHANGEMENT D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Madame Chantal St-Amant, inspectrice en bâtiment quittera le bureau municipal pour relever de nouveaux défis le 11 juin 2021. Elle sera remplacée par monsieur Luc Meunier. **Les journées de disponibilité seront les mercredis et vendredis.**

Nous souhaitons donc bonne chance à madame St-Amant et bienvenue à monsieur Meunier.

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 3 mai 2021 à 20h00.
Conformément à l'arrêté ministériel du 2 octobre 2020, la séance ordinaire se déroule à huis clos et les membres participent par visioconférence.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Monsieur André Brodeur, CPA auditeur, CA, de la firme LAPLANTE BRODEUR LUSSIER INC. présente le rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 20. La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les deux rapports dont les grandes lignes sont les suivantes (pour la municipalité de Saint-Jude seulement)

	<u>2020</u>
Revenus:	2 131 301 \$
Dépense:	(2 006 231 \$)
Amortissement inclus dans les dépenses:	382 886 \$
Acquisitions d'immobilisations à même le fonctionnement	(2 169 \$)
Remboursement de la dette long-terme	(140 700 \$)
Remboursement fonds de roulement	(20 098 \$)
Transfert Fonds Réservé (Solde disponible règlement emprunt)	59 100 \$
Transfert Surplus non affecté aux activités de fonctionnement	41 377 \$
Transfert Surplus affecté aux activités de fonctionnement	22 822 \$
Surplus de l'exercice	<u>468 288 \$</u>
Transfert Aux activités d'investissement	(5 197 \$)
Transfert Aux activités de fonctionnement	(41 377 \$)
Transfert SA - Réseau routier	(262 104 \$)
Transfert SA - Vidange des boues	(3 500 \$)
Transfert SA - Élections	(6 000 \$)
Transfert SA - Service incendie	(30 000 \$)
Transfert SA- Évaluation	(30 000 \$)
Transfert SA - Ajustement TEU	(15 886 \$)
	<u>(394 064 \$)</u>
Solde du surplus non affecté au début	496 327 \$
Solde du surplus non affecté à la fin	<u>570 551 \$</u>
<u>Surplus accumulé affecté</u>	
Vidange des boues	22 429 \$
Allocation départ des élus	7 327 \$
Réseau routier	800 789 \$
Élections	13 925 \$
TEU	71 525 \$
Centre communautaire	35 000 \$
Réfection Rang Fleury	78 123 \$
Service sécurité incendie	95 000 \$
Pince de désincarcération	4 477 \$
Entrée du village	14 000 \$
Évaluation	30 000 \$
	<u>1 172 595 \$</u>
<u>Fonds réservés</u>	
Fonds de roulement disponible	139 287 \$
Solde disponible règlement d'emprunt	6 816 \$
	<u>146 103 \$</u>
<u>Revenus reportés</u>	
Fonds pour parcs et terrains de jeux	33 534 \$
Fonds régions et ruralité - Volet 2	2 550 \$
Revenu de taxes perçus d'avance- TEU	129 334 \$

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

SOMMAIRE AVRIL	
salaires nets	24 160.05 \$
comptes du mois déjà payés	40 636.85 \$
comptes du mois à payer	20 750.34 \$
SOUS-TOTAL	85 547.24 \$

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault

IL EST RÉSOLU: DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 518-2-2021 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Annick Corbeil, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil le Règlement numéro 518-2-2021 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle numéro 518-2018 sera présenté pour adoption. L'objet de ce règlement est de modifier les règles relatives à l'achat local pour prévoir des règles visant à favoriser les biens et services québécois et les fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un projet du règlement numéro 518-2-2021 est déposé en conseil.

AUDIT COMPTABLE – MANDAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire procéder au renouvellement du mandat d'audit financier pour les années 2021, 2022 et 2023 ;

CONSIDÉRANT la proposition des auditeurs actuels de la municipalité pour les trois années proposées ;

CONSIDÉRANT les services reçus au cours des dernières années ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry

IL EST RÉSOLU:

DE RENOUVELER le mandat des auditeurs Laplante, Brodeur, Lussier Inc. pour les années 2021, 2022 et 2023 au prix de 10 000 \$ par année, plus les taxes applicables le tout suivant les modalités énoncées à la proposition du 19 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – ADHÉSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE - INSCRIPTION AU CONGRÈS VIRTUEL ET À DIVERSES FORMATIONS

Sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU: D'AUTORISER l'adhésion de Madame Julie Clément, directrice générale adjointe, auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et d'en défrayer le coût;

D'AUTORISER l'inscription de Mme Clément au congrès virtuel de l'ADMQ qui aura lieu du 15 au 17 juin 2021 au coût de 399.00\$ taxes en sus;

D'AUTORISER l'inscription de Mme Clément au programme de formation en ligne DMA de l'ADMQ et d'en défrayer les coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – MODIFICATION DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE – MANDAT À L'INGÉNIEUR

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à la modification de la signalisation routière suite à l'adoption du règlement 528-2020 ;

CONSIDÉRANT les récents changements à la Loi sur les ingénieurs ;

CONSIDÉRANT l'offre de services rédigée par M. Kevin Poulin, ingénieur, pour l'entreprise *Groupe Signalisation* ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault

Appuyé par Mme la conseillère Annick Corbeil

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER Groupe Signalisation pour la préparation d'un plan d'implantation de nouvelles vitesses sur le territoire pour un montant estimé à 1 100.00\$, taxes en sus.

SITE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES – VALORISATION DES BOUES EN SAC – OFFRE DE SERVICES

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme *Viridis Environnement*, en date du 31 mars 2021 à l'effet de procéder à l'analyse et l'évaluation des échantillons des boues municipales en Géotube pour fins de valorisation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU: DE MANDATER la firme *Viridis Environnement* pour procéder à l'analyse et l'évaluation des échantillons des boues municipales contenues dans le sac Géotube afin d'évaluer le potentiel de valorisation agricole ou de disposition des boues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 437-12-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 437-2006, INTITULÉ RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE AFIN D'ASSUJETTIR LA CULTURE, L'ENTREPOSAGE, LE CONDITIONNEMENT ET LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DU CANNABIS À L'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

Il est, par la présente, donné avis de motion par Annick Corbeil, qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente du conseil municipal, le règlement numéro 437-12-2021 amendant le règlement numéro 437-2006, intitulé règlement des permis et certificats de la Municipalité de Saint-Jude.

L'objet de ce règlement est d'ajouter des dispositions visant à assujettir la culture, l'entreposage, le conditionnement et la première transformation du cannabis à l'émission d'un certificat d'autorisation.

ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 437-12-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 437-2006, INTITULÉ RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE AFIN D'ASSUJETTIR LA CULTURE, L'ENTREPOSAGE, LE CONDITIONNEMENT ET LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DU CANNABIS À L'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

CONSIDÉRANT que le règlement des permis et certificats numéro 437-2006 de la Municipalité de Saint-Jude est en vigueur depuis le 25 mai 2006;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal juge opportun d'assujettir les activités de culture, d'entreposage, de conditionnement et de première transformation du cannabis à l'émission d'un certificat d'autorisation;

CONSIDÉRANT que la culture du cannabis constituant une activité agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles est actuellement autorisée dans les zones à dominance agricole 501 à 515;

CONSIDÉRANT que l'entreposage, le conditionnement et la première transformation de produits du cannabis constituant une activité agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles sont autorisés dans les zones à dominance agricole 502, 503, 504, 507, 508, 509, 510, 511, 512 et 514;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, le Conseil municipal remplacera l'assemblée publique de consultation par un appel de commentaires écrits;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil municipal tenue le 3 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le premier projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 437-12-2021 modifiant le règlement no. 437-2006, intitulé règlement des permis et certificats de la municipalité de Saint-Jude afin d'assujettir la culture, l'entreposage, le conditionnement et la première transformation du cannabis à l'émission d'un certificat d'autorisation » tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-31-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE CONCERNANT L'AUTORISATION DE LA CULTURE DE CANNABIS À DES FINS RÉCRÉATIVES ET MÉDICINALES

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage numéro 434-2006 de la Municipalité de Saint-Jude est en vigueur depuis le 25 mai 2006;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal juge opportun de mieux encadrer les activités de culture, d'entreposage, de conditionnement et de première transformation du cannabis sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la culture du cannabis constituant une activité agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles est actuellement autorisée dans les zones à dominance agricole 501 à 515;

CONSIDÉRANT que l'entreposage, le conditionnement et la première transformation de produits du cannabis constituant une activité agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles sont autorisés dans les zones à dominance agricole 502, 503, 504, 507, 508, 509, 510, 511, 512 et 514;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, le Conseil municipal remplacera l'assemblée publique de consultation par un appel de commentaires écrits;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 11 mars 2021;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 434-31-2021 amendant le règlement no. 434-2006 intitulé règlement de zonage de la municipalité de Saint-Jude concernant l'autorisation de la culture de cannabis à des fins récréatives et médicinales » » tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Extraits du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 17 mai 2021 à 20h07. Conformément à l'arrêté ministériel du 2 octobre 2020, la séance ordinaire se déroule à huis clos et les membres participent par visioconférence.

FIN D'EMPLOI DE MONSIEUR BERNARD ROY

ATTENDU QU'IL y a eu rupture du lien de confiance entre la municipalité de Saint-Jude et Monsieur Bernard Roy ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Maxim Bousquet
APPUYÉ PAR madame la conseillère Annick Corbeil
IL EST RÉSOLU : DE communiquer la présente résolution à Monsieur Bernard Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

NOMINATION DE MADAME JULIE CLÉMENT AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT QUE de récents changements ont été apportés au niveau de la direction générale ;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité a l'obligation de nommer un fonctionnaire principal ;
CONSIDÉRANT QUE les démarches complétées ont permis de retenir la candidature de Madame Julie Clément
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Maxim Bousquet
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Marco Beaudry
IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Julie Clément directrice générale de la municipalité de Saint-Jude au sens de la Loi sur les cités et villes et en vertu du règlement numéro 417-2005 ;

DE NOMMER madame Julie Clément secrétaire-trésorière en vertu du Code municipal ;

DE DÉSIGNER madame Julie Clément à titre de :

- Répondant en matière d'accommodement pour assurer le respect des mesures prévues à la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État ;
- Responsable désigné conformément à la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat ;
- Responsable de l'accès aux documents, conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ;

D'AUTORISER monsieur Yves de Bellefeuille à signer le contrat de travail et à intervenir entre madame Julie Clément et la Municipalité.
La nomination prend effet le 17 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

COORDONNATEUR DES MESURES D'URGENCE – NOMINATION

CONSIDÉRANT la Loi sur la sécurité civile ;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est dotée d'un plan de mesures d'urgence par sa résolution numéro 2020-11-300 ;
CONSIDÉRANT QUE madame Julie Clément deviendra la nouvelle directrice générale à compter du 17 mai 2021 ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marco Beaudry
APPUYÉ PAR madame la conseillère Annick Corbeil

IL EST RÉSOLU : DE NOMMER la directrice générale, madame Julie Clément, à titre de coordonnatrice des mesures d'urgence et la directrice générale adjointe, madame Dominique Plouffe, comme substitut à la coordonnatrice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LOISIRS SAINT-JUDE – INSTAURATION D'UNE FORÊT NOURRICIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutains (CCCPEM) a offert à la municipalité de participer à son projet d'instaurer une forêt nourricière (plant produisant des fruits, herbes et autres comestibles) sur un terrain de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne demande pas de contribution financière de la part de la municipalité autre que la préparation du terrain (désherbage) et de l'arrosage de la forêt nourricière pendant les trois premières années ;
CONSIDÉRANT QUE le CCCPEM s'occupera d'animer des ateliers de plantation et d'entretien ainsi que de sensibiliser et impliquer les citoyens par l'entremise de publicité municipale tel que les réseaux sociaux.
CONSIDÉRANT QU'il est souhaité de procéder à la plantation au mois de mai.
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Annick Corbeil
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Francis Grégoire
IL EST RÉSOLU : D'AUTORISER le CCCPEM d'utiliser le terrain de la municipalité situé derrière le bureau postal pour créer le jardin et de voir à l'engagement et la sensibilisation des citoyens face au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le texte de ces résolutions est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil. Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site Internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal.

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu lundi 9 août 2021 à 20h00.

VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES 3 AU 6 AOÛT 2021

Les dates présentées dans le présent calendrier pourraient être modifiées, sans préavis, notamment pour répondre aux directives qui pourraient être émises par la Santé publique dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Rang Fleury
Salvail Sud

Rang des 48
Sainte-Rose

Salvail Nord
St-Charles

Basse-Double

LES BACS ET LES DÉMÉNAGEMENTS



Les bacs vert et brun sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.



Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec la municipalité afin d'en obtenir un.

D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou consulter leur site internet au www.regiedesdechets.qc.ca



Médiathèque Élise-Courville



VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
Voici l'adresse électronique pour le site de la
bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

INFO COVID ET LA BIBLIOTHÈQUE

**BONNE NOUVELLE VOUS POUVEZ MAINTENANT CIRCULER
À L'INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE
TOUT EN MAINTENANT LE 2 MÈTRES DE DISTANCIATION ET LE MASQUE**

RÉSERVEZ VOS LIVRES PAR COURRIEL, TÉLÉPHONE OU DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTÉ: AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK BIBLIOTHÈQUE ST-JUDE vous pouvez nous y contacter aussi

Nos auteurs québécois ou canadiens

- **Fanette: la suite, première partie** (Suzanne Aubry)
- **Les lumières du Ritz v.1** (Marylène Pion)
- **Flots** (Patrick Senécal)
- **Moi aussi, je t'aime** (Maxime Landry)
- **Place des Érables v.1** (Louise Tremblay d'Essiambre)
- **Road trip, une virée mère et fille** (Mélanie Cousineau)
- **Les Bonnes filles plantent des fleurs au printemps** (Claudia Lachapelle)
- **La vie zéro déchet dessinée** (Marjolaine Sauro)
- **Les grandes affaires politiques américaines** (Karine Prémont)
- **Sara et Édouard; une romance country** (Chantale D'Amours)

Et les autres titres disponibles

- | | |
|--|--|
| ☐ Le jeu de la dame (Walter Tevis) | ☐ Séquences mortelles (Michael Connelly) |
| ☐ L'ange de Munich (Fabiano Massimi) | ☐ La chambre aux papillons (Lucinda Riley) |
| ☐ Une vie de poupée (Erik Axl Sund) | ☐ À la vie, à la mort (Ian Rankin) |

Jeunes lecteurs

Les cent v.3
Dernière station (Collection Tabou)
Juliette en Australie
BD La vie compliquée de Léa Olivier v.13.2
BD Studio danse v.4

Enfants

Galette est gênée
La famille Patatras
Une taupe pas si aveugle
Galette aime les livres

DVD : **Il pleuvait des oiseaux** de Louise Archambault - **Il était une fois à Hollywood** de Quentin Tarantino
- **Max** de Boaz Yakin - **Nos droits et libertés** de Guy Nantel - **Salon de toilettage**.



AS-TU TON DRAPEAU CARILLON?

VOUS POUVEZ PASSER AU BUREAU
MUNICIPAL POUR VOUS
PROCURER VOTRE DRAPEAU!

43\$ CHACUN

24 POUCES PAR 36 POUCES



BASEBALL 2021

**BONNE NOUVELLE ! LA SAISON
DE BASEBALL AURA LIEU
COMME PRÉVU !**

4-7 ans : Tous les mercredis à 18h45 (première
pratique le 30 juin)

8-12 ans : Tous les jeudis à 18h45 (première
pratique le 1er juillet)

Janie Brunelle, coordonnatrice des loisirs
450 792-3855, poste
sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



Camp de jour 2021



Il est encore possible d'inscrire votre
enfants au camp de jour. Remplissez les
documents d'inscription disponible sur le
site internet de la municipalité et retournez-
nous le tout avant le 18 juin.

Janie Brunelle, coordonnatrice des loisirs
450 792-3855, poste 3
sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca





AU PLAISIR DE
S'ENTRAÎNER AVEC
VOUS!

> ENTRAÎNEMENT DE GROUPE

ÉTÉ 2021

COURS	HORAIRE	CLIENTÈLE	MATÉRIEL	DESCRIPTION	COÛT
Tabata et Timertraining.	Mardi 19h20	15 à 60 ans	> Souliers > Vêtements de sport > Tapis d'exercice > Élastique d'exercice	Entraînement par intervalles. Cette activité est basée sur une méthode privilégiant des exercices d'une durée de 20 secondes à intensité maximale entrecoupées de périodes de récupération de 10 secondes. La plupart des exercices proposés ne nécessitent aucun matériel et sont effectués avec le poids du corps. INTENSITÉ MODÉRÉE À ÉLEVÉE 3-3-3, intervalles élevées, circuit	80.00\$

OÙ: Salle communautaire de St-Jude (extérieur)

DURÉE: 8 semaines (5 juillet au 23 août 2021)

COÛT: 80\$ / session

INSCRIPTION: Jusqu'au 1^{er} juillet en personne / COURRIEL melanie.beauregard@hotmail.com /

TEL: 450-775-6511

MÉLANIE BEAUREGARD KINÉSIOLOGUE

TENEZ-VOUS INFORMÉ DES
NOUVEAUTÉS !

**ABONNEZ-VOUS
À LA PAGE
FACEBOOK DES
LOISIRS !**

@LoisirsSaintJude





Concours de décoration de maisons (9 au 23 juin)

Inscrivez votre famille et décorez votre maison avec les couleurs du Québec. Envoyez-nous une photo de votre maison avant le 23 juin.



Chasse aux drapeaux (9 au 23 juin)



Partez à la recherche des 23 drapeaux cachés dans le village. Remplissez le questionnaire-réponse disponible au bureau municipal et sur le site internet. Envoyez-nous le document avant le 23 juin pour une chance de gagner un prix.

Discours Patriotique et cérémonie du drapeau (23 juin)

Dès 16h, surveillez notre page facebook pour écouter le discours patriotique et la cérémonie du drapeau qui ouvriront les festivités de la Fête Nationale.



Un chansonnier dans ma cour (23 juin - dès 16h30)

Dès 16h30, notre chansonnier se promènera dans les rues du village et dans les rangs. Contactez-nous pour courir la chance d'avoir une petite performance devant votre maison. Vous avez jusqu'au 18 juin pour vous inscrire.



Souper et collation de fin de soirée (23 juin - 17h à 20h30)

Le camion de rue du Pavillon de l'érable sera stationné dans le parc Elphège-Filiatrault de 17h à 20h30. Poutines, hot-dog, oreilles d'éléphant et pleins d'autres choses au menu.



Feux d'artifice (23 juin)



En fin de soirée, sortez de votre maison pour admirer le feu d'artifice. Un coup de canon annoncera le début du spectacle.



Québec

Ouvert de 15h30 à 20h30 du lundi au vendredi
de 13h30 à 21h30 le samedi et dimanche

Venez rencontrer l'équipe de la CIEC: Kate et Mélina

L'équipe de la MDJ: Vladymir, Charly, Rosalie, Lili-Rose, Aly et Sam.



<http://discord.gg/C4SmaXT>



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>

Horaire **ÉTÉ**

ACTIVITÉS DES PROCHAINES SEMAINES

Jeux de société



Expérience scientifique



J'entretiens mes neurones



Atelier de cuisine



Vidéo informatif



Préparation de CV



Entretien du jardin et de la forêt nourricière



Jeux virtuel



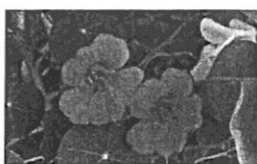
Jeux vidéo



1426, rue Saint-Pierre, Saint-Jude
450-250-2488

Transport gratuit avec mesure de sécurité, appelez pour réserver
votre place. 450-250-2488#4

Fleurs comestibles du Québec



La capucine

Fleurs et feuilles se consomment et toutes deux se caractérisent par leur goût piquant qui rappelle le radis. Même les boutons floraux peuvent se déguster comme des câpres. Préférez un terreau pauvre pour favoriser les fleurs plutôt que les feuilles. Seul bémol : la capucine attire les pucerons mais cela permet de les détourner des autres plantes et il suffit de laver fleurs et feuilles pour retirer les « invités » le cas échéant.



Le calendula (ou souci)

D'un goût très neutre, ses pétales jaunes ou orangés sont un vrai soleil au milieu d'une salade ou d'un plat de riz. Le calendula a aussi des propriétés médicinales. En fin de saison, laissez quelques fleurs former leurs graines pour les semer l'année suivante.



Les pensées

Disponibles dans une large gamme de couleurs et de tailles, elles ajoutent une touche délicate à n'importe quel plat. D'un goût très doux, on les aime surtout pour leur beauté et leur récolte très généreuse. Les sauvages sont vivaces.



Les œILLETS et tagètes (Marigold)

Tous se consomment mais si vous achetez des plants non biologiques, retirez les fleurs existantes et attendez la nouvelle récolte pour les manger.



La ciboulette

Une fine herbe dont les belles fleurs mauves se mangent ! Égrenez-les dans une salade ou sur des bouchées; elles leur apporteront un petit goût aillé.



La mauve

La mauve est sans contredit l'emblème de la douceur et de la délicatesse. Ses fins pétales sembleront fondre sur votre langue. Déjà populaire pour son utilisation dans le thé, elle serait délicieuse confite dans les salades. Cette charmante fleur serait également reconnue pour sa teneur en fibres solubles.



La bourrache

La bourrache est une plante annuelle de la famille des boraginacées. Ces fleurs ont une belle teinte bleutée et sont semblables à de petites étoiles à cinq pointes. Leur goût rafraîchissant rappelle un peu celui du concombre.



Les hémérocalle

Les hémérocalle produisent une profusion de fleurs qui vous assure un approvisionnement abondant pour une bonne partie de l'été. Ces splendides fleurs jaunes aux bourgeons orange et rouges orneront votre jardin et vos plats. Les hémérocalle ont l'avantage de présenter une texture croquante et un goût doux qui plaira à tous. Leur saveur légèrement poivrée leur procure un effet apaisant et rafraîchissant en bouche. Les bourgeons d'hémérocalle peuvent également être cuits et utilisés dans les potages ou les sautés orientaux. Il faut toutefois être prudent avant de consommer cette fleur puisqu'elle peut provoquer des allergies chez certaines personnes.



La monarde

Deux variétés sont à honorer en cuisine.

La **monarde écarlate**, *Monarda didyma*, pour ses feuilles (thé d'Oswego) et pour ses fleurs, fraîches ou séchées. De couleur rouge, elle dégage une riche odeur aromatique et citronnée, rappelant celle de la bergamote.

La **monarde fistuleuse**, *Monarda fistulosa*, pour ses fleurs, fraîches ou séchées. De couleur rose, elle se compare à l'origan, mais avec un goût plus puissant.

<http://www.mangersantebio.org/2994/cultiver-vos-fines-herbes-et-fleurs-comestibles-une-vaste-palette-a-explorer>

<https://www.hubertcormier.com/new-blog/top-5-des-fleurs-comestibles-du-quebec>

<https://www.botanix.com/blogue-experts-botanix/fleurs-comestibles-top-5-au-jardin-en-cuisine>

« Exprimer de la gratitude nous rend plus heureux, renforce nos qualités relationnelles, améliore notre santé, réduit notre stress, renforce positivement notre regard sur le monde et augmente notre bien-être général. »

Agenda du succès

La Source Mai-Juin 2020-2021

La chronique **Faucon vous en parle!**

Par Guy Fitzgerald

Une pièce du pont Champlain à Chouette à voir!

L'UQROP utilisera un treillis modulaire en acier du pont Champlain d'origine pour remplacer le pont actuel de *Chouette à voir!* Dans le cadre de son programme de valorisation des matériaux, la société *Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI)* est heureuse de s'associer à l'UQROP afin qu'elle réutilise une pièce du pont. Si vous faites un don dans le cadre de sa campagne *Votre nom sur le pont*, vous aurez la chance de mettre votre nom sur une pièce du pont Champlain d'origine... à Chouette à voir!

En marge de la déconstruction du pont Champlain d'origine, PJCCI a mis en place un important programme de valorisation des matériaux visant notamment l'intégration des treillis d'acier utilisés pour renforcer le pont Champlain à des projets municipaux ou corporatifs. Afin de respecter sa mission de conservation et ses objectifs de développement durable, l'UQROP a saisi cette opportunité. Au cours de l'année, l'UQROP construira un centre d'interprétation afin d'ouvrir *Chouette à voir!* à l'année. Le pont actuel restreint la venue des nombreux camions nécessaires dans le cas d'un incendie au futur centre d'interprétation. C'est pour cette raison qu'il faut remplacer le pont existant afin de mener à terme la construction du centre.

Les travaux de remplacement du pont, comprenant les assises, sont estimés à 1,2 M\$. Le gouvernement du Canada et d'autres partenaires gouvernementaux contribuent en partie à ce financement. L'UQROP a donc besoin de votre entreprise et de l'implication de la population pour atteindre son objectif. La campagne *Votre nom sur le pont* a pour but d'amasser 300 000\$ en don provenant de partenaires privés. Elle offre la possibilité aux individus, familles, groupes d'amis, groupes de travail et aux entreprises, d'afficher leur nom sur le nouveau pont, et ce, pour une période de 10 ans. Les dons sont éligibles à un reçu fiscal. Vous souhaitez faire votre part? Il suffit de se rendre sur le site www.uqrop.qc.ca.

L'UQROP vous remercie à l'avance, car grâce à tous, *Chouette à voir!* aura un nouveau pont pour célébrer ses **25 ans!** Venez nous voir cet été en réservant en ligne sur notre nouveau www.chouetteavoir.ca



CHOUETTE À VOIR!

25 ans
Depuis 1996

OUVERT
TOUJOURS L'ÉTÉ
DES LE 24
JUN!

Activités

- Présentation d'oiseaux de proie en vol
- 11 volières à découvrir
- Visite du complexe de réhabilitation
- Sentiers pédestres

Apportez

- Bouteilles d'eau et collations
- Confirmation de réservation
- Couverture de sol

Tarifs

13 ans et +	: 18\$
5 à 12 ans	: 13 \$
5 ans et -	: Gratuit
Famille	: 50 \$

WWW.CHOUETTEAVOIR.CA
INFO@UQROP.QC.CA
(579) 489-6100

Photo : Benoît Gravel

**RÉSERVATION
EN LIGNE
OBLIGATOIRE!**

**CHOUETTE!
À VOIR!**

**PASSEPORT
ATTRAITES**

UQROP
UNION QUÉBÉCOISE DE
RÉHABILITATION DES OISEAUX DE PROIE
Depuis 1987



Village fleuri



Concours Maisons Fleuries



*Notre village est présentement en pleine évolution
Beaucoup de jolies maisons se sont construites nous amenant
beaucoup de nouveaux résidents; c'est pourquoi cette année nous modifions
la façon de procéder pour notre concours pour laisser la chance à différentes
personnes de gagner. Nous remettons 8 prix, 4 pour le village et 4 pour la
campagne et pour pouvoir participer, tout ce que nous vous demandons, c'est de
faire un petit effort pour enjoliver votre terrain. À la fin juillet, notre équipe
passera pour noter toutes les résidences qui ont fait cet effort et c'est par un tirage
au sort que les gagnants seront choisis.
Plantez quelques fleurs et voilà!*

Bonne chance à tous!

Le comité :

Annie Dauphinais	792-3848	Micheline Plante	792-3934
Doris Provençal	792-3991	Marie-Claude Morin	792-2281
Sylvie Tanguay	792-3260	Carmelle Laflamme	792-2337

Nos fleurs emblèmes

*En 2010, lors du 175^e de Saint-Jude, nous avons choisi 2
fleurs emblèmes pour notre municipalité, soit la Salvia (sauge)
de couleur bleue comme fleur annuelle, et l'Échinacée comme
fleur vivace. Soyez fiers d'elles et plantez-les sur votre parterre!*



RECONNAISSANCE DES ACQUIS



Les impacts dus à la crise sanitaire et au confinement ont amené plusieurs travailleurs à se réorienter et à s'investir dans de nouveaux projets de vie. Hors-mis cette situation, il est toujours intéressant de faire une mise au point et de se pencher sur ses exigences face à l'emploi. *Est-ce que j'aime toujours mes tâches ? Est-ce que je suis apprécié par mes collègues et patrons, est-ce que les conditions de travail et salariales me satisfont toujours ?*

Faire un bilan de carrière peut nous amener à vouloir évoluer et à nous engager dans un processus de changement. Différentes

options peuvent être choisies afin d'atteindre les objectifs fixés. Un de ces choix pourrait être de s'investir dans un processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Vous pouvez faire reconnaître officiellement les compétences développées dans votre milieu professionnel ou dans le cadre de votre vie personnelle. Prenons l'exemple d'une femme qui a effectué les tâches de secrétaire dans la compagnie familiale, sans avoir préalablement complété un diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat. Selon les compétences maîtrisées et celles à acquérir, elle pourra obtenir le diplôme au terme du processus de reconnaissance des acquis. À la suite de la démarche, les résultats seront inscrits dans un document officiel (bulletin, attestation, relevé de notes, diplôme, etc.).

Ce parcours est utile à plusieurs fins, par exemple, pour la finalisation d'un diplôme jamais complété, pour l'obtention d'un nouvel emploi, pour une promotion ou pour une meilleure mobilité professionnelle. La reconnaissance des acquis peut se faire aux niveaux professionnel et collégial. Une conseillère en information scolaire et professionnelle peut vous accompagner dans ce processus et vous orienter vers les bonnes ressources.

Le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut vous offrir les services d'une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement, dans votre municipalité. N'hésitez pas à communiquer avec elle pour en connaître plus sur les services offerts par le SARCA.

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



Service incendie

Huile d'entretien des meubles, gare à la combustion spontanée!

Pour entretenir vos meubles en bois, vous utilisez peut-être de l'huile de lin ou d'autres produits qui en contiennent. Les chiffons imbibés d'huile de lin peuvent provoquer des incendies par combustion spontanée s'ils ne sont pas éliminés correctement.

Le danger d'échauffement ne provient pas de l'huile en elle-même, mais de sa dispersion sur des surfaces poreuses tels que des chiffons. Au contact de l'air, l'huile dispersée s'oxyde et dégage de la chaleur pouvant conduire à une auto-inflammation si elle ne peut pas se dissiper. C'est le cas lorsque plusieurs chiffons sont entassés dans un seau ou dans une poubelle.

Pour vous prémunir du danger et éviter tout risque d'incendie :

- Imbibez vos chiffons utilisés avec de l'eau et conservez-les dans un récipient hermétique et incombustible, tel qu'un bocal.
- Avant de jeter les chiffons usagés, rincez-les à l'eau et laissez-les sécher à l'air libre, à plat, de sorte que la chaleur puisse s'échapper sans danger d'échauffement, puis une fois sec, éliminez-les.

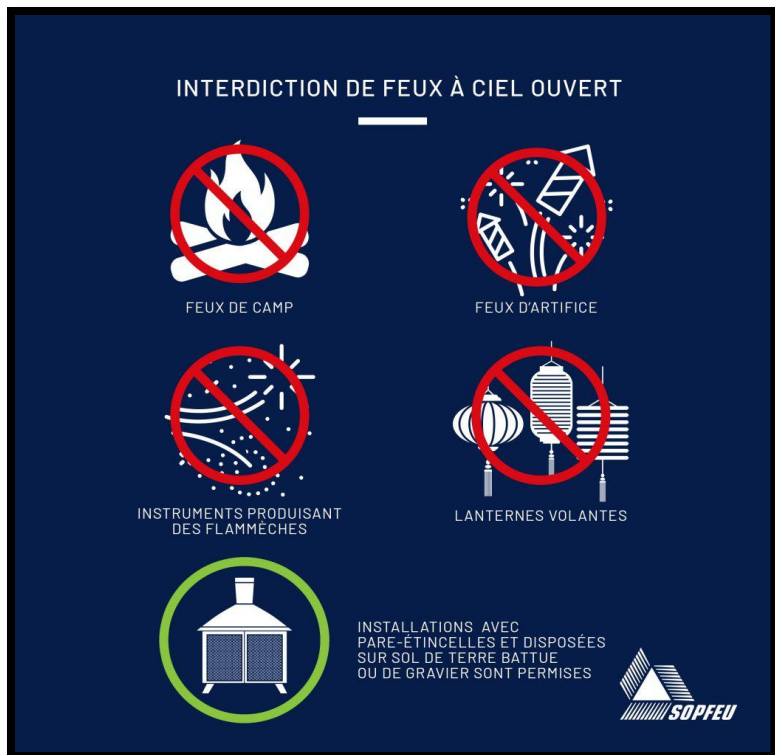
Le saviez-vous, la combustion est une réaction chimique résultant de la combinaison de trois éléments :

- un corps combustible (solide, liquide, gazeux)
- un corps comburant (oxygène, acide nitrique)
- une énergie thermique d'activation (la chaleur)



Le retrait de l'un de ces trois éléments suffit à arrêter la combustion.

Dans notre cas, le fait de mouiller le chiffon (combustible) imbibé d'huile de lin (comburant) permet de réduire la chaleur, élément indispensable à la combustion.





Messages

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS!



La municipalité est heureuse de vous souhaiter la bienvenue dans votre belle municipalité; un territoire riche en histoire, en paysages et en possibilités. C'est probablement ce qui vous a attiré au premier coup d'œil. Nous sommes fiers de vous compter maintenant parmi nous!

Dans le but de faciliter votre arrivée à Saint-Jude, nous avons préparé une **petite trousse de bienvenue** qui a été conçue spécialement pour vous où sont regroupées la plupart des informations pertinentes allant du plan de la municipalité jusqu'à l'horaire des collectes de matières résiduelles. Cela vous permettra sans doute de vous familiariser plus facilement avec votre nouvel environnement.

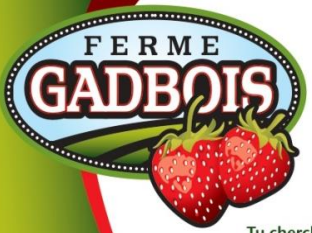
Habituellement, Madame Sylvie Beauregard, une bénévole, irait vous rencontrer pour vous remettre la petite trousse de bienvenue. Dans le contexte actuel, Madame Beauregard pourrait laisser la pochette d'information à votre porte. Il est préférable de téléphoner au bureau municipal afin de nous donner votre numéro de téléphone, car c'est une information que nous ne possédons pas.

Impliquez-vous!

S'impliquer dans sa municipalité est un gage de réussite dans l'amélioration de la qualité de vie de tous, mais aussi un moyen de connaître et d'établir de bons rapports avec son voisinage. C'est également une façon de dynamiser son milieu en contribuant à la réussite d'activités.

Contactez le bureau municipal au (450) 792-3855 poste 8001 afin de donner votre nom ou pour tout simplement vous informer.





Nous avons un emploi pour toi!

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire?
C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.
Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD**.
Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

JOINS-TOI À L'ÉQUIPE
EN T'INSCRIVANT AU **OU** PAR TÉLÉPHONE

www.fermegadbois.com **450 792-5112**

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe



Messages

LA BIEN TRAITEMENT, C'EST POSSIBLE MALGRÉ TOUT!



JOURNÉE MONDIALE
DE LUTTE CONTRE LA
MALTRAITEMENT DES
PERSONNES AGÉES



Concertation maskoutaine
des organismes pour les aînés

LA POPOTE ROULANTE

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7.25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 35.

Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270.

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
		1	^O 2	^O 3	4	5
6	7	8	^R 9	^O 10	11	12
13	14	15	^O 16	^O 17	18	19
20	21	22	^R 23	^O 24	25	26
27	28	29	^O 30			

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
				^O 1	2	3
4	5	6	^R 7	^O 8	9	10
11	12	13	^O 14	^O 15	16	17
18	19	20	^R 21	^O 22	23	24
25	26	27	^O 28	^O 29	30	31

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	^R 4	^O 5	6	7
8	9	10	^O 11	^O 12	13	14
15	16	17	^R 18	^O 19	20	21
22	23	24	^O 25	^O 26	27	28
29	30	31				

RÉCUPÉRATION D'HUILES USÉES ET PEINTURES

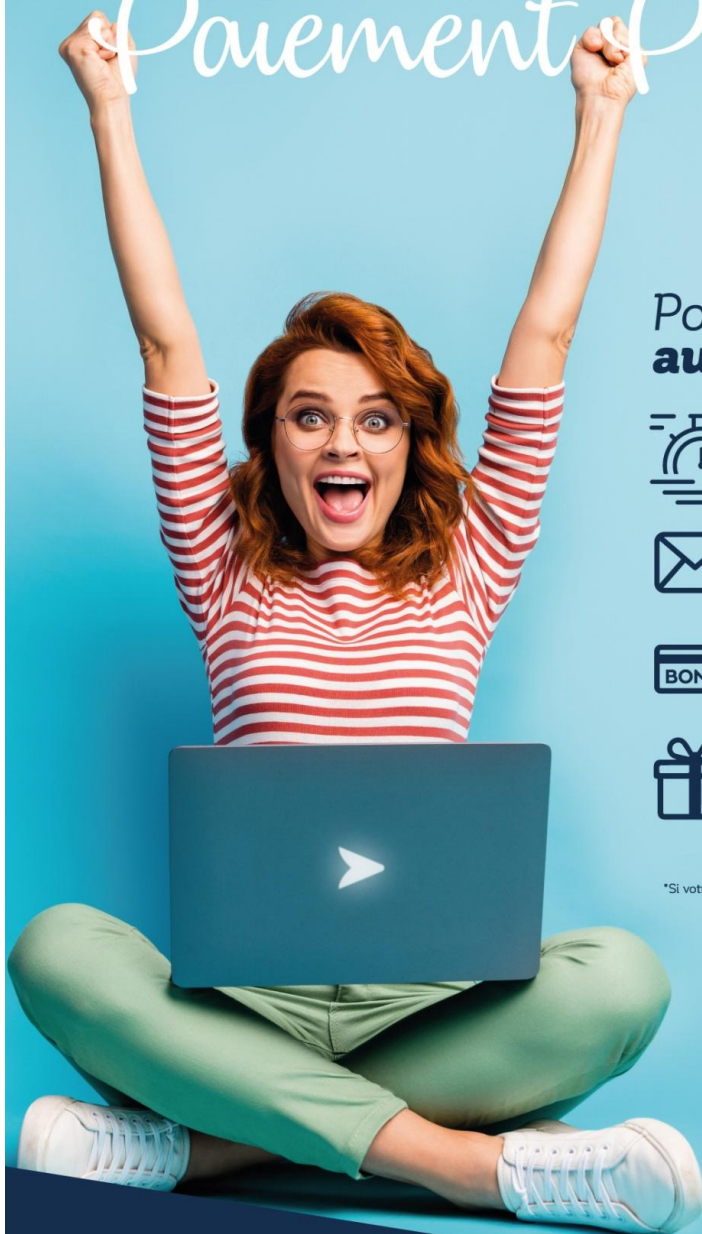
Vous pouvez venir porter vos produits le samedi 3 juillet prochain de 10h à 11h dans le stationnement du centre communautaire.



Le 14 juillet sera la collecte des gros rebuts. La prochaine collecte sera le 6 octobre 2021.

Merci de déposer les gros rebuts de façon ordonnée et loin de l'emprise de la rue, car plusieurs véhicules (tracteurs et machineries) qui circulent dépassent la largeur d'une seule voie.

N'attendez plus, passez au Paiement Préautorisé!



Pourquoi vous inscrire au paiement préautorisé?



Gagner du temps en ayant
un paiement de moins à gérer



Éviter les frais de retard



Accumuler des points sur votre
carte de crédit*



Accéder à des cadeaux
et des concours exclusifs

*Si votre carte de crédit possède un système de récompenses.

Connectez-vous à votre compte
sur mon.cooptel.ca ou appelez
notre service à la clientèle pour
vous y inscrire!

Cooptel Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtois

1-800-463-0346

Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)

TRANSPORT
SYLVAIN
Girard



Nos Annonceurs

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui,
et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.



Oliver L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM

Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement

Gestion de capital Assante ltée

1200 Daniel-Johnson Ouest

4^e étage, Bureau 4000

St-Hyacinthe, QC J2S 7K7

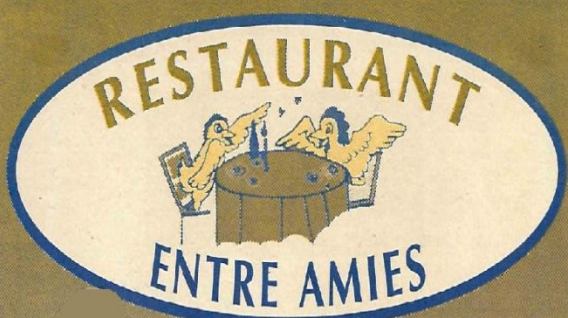
Bur : 450.250.0722 | Cell : 450.502.4744

olheureux@assante.com



GESTION DE PATRIMOINE

Assante®



RESTAURANT
ENTRE AMIES

Déjà 23 ans ! Spécialité: Poulet roti
Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner
1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736



EQUITRACT
ROY
pièces & équipements

1290 Route de Michaudville, St-Jude
equitractmaroy.com - 450-792-3558

NOUVEAU
Ventes et installations
RACCORDS
HYDRAULIQUES



Nos Annonceurs

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 Résidentiel, Commercial & Agricole

450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com

RBO: 5686-0406-01

Boucherie Gaudette

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
 EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
 878, Saint-Edouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

**Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur**
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

**Clinique de Massothérapie
Véronique Corbeil**

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090
 cliniquemassov.c@gmail.com

Accèspharma
 chez Walmart

Joanie Richard
 Pharmacienne propriétaire

➤ Livraison gratuite dans votre secteur

5950, rue Martineau
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6
 T 450 796-4006 • F 450 796-4010
 pharmacie.jrichard@accespharma.ca
 www.accespharma.ca

St-Hyacinthe Rive-Sud
(450) 278-4636 (514) 444-4636

LogiTech INFORMATIQUE
Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel

CENTRE ÉQUESTRE Le Chevignon
450-230-1994
 -Karella Naud-

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM

Tapis • Prélart
 Céramique • Vinyle
 Plancher bois
 Plancher chauffant

**Détaillant:
Flextherm
Schluter**

Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.

☎ 450 792-2007 742, Saint-Édouard
 FAX: 450 792-2443 Saint-Jude, QC
 info@couvreplanchersalainmorin.ca J0H 1P0

NETTOYAGE D'AUTOS NICK
450-702-3821
 Nettoyage d'autos Nick

ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE
 SUR RENDEZ-VOUS

Nicolas Courcy
 nettoyageautonick@hotmail.com

GLOBAL peintures industrielles

Mario Bazin, président

802, Saint-Édouard
 Saint-Jude, Québec J0H 1P0 T 450 792-1844
 admin@globalpeintures.com



Nos Annonceurs



Me Marie-Hélène Archambault,
LL.B., D.D.N.

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137

Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133

Téléc. : (450) 787-7765

Pascal Roy-Laplane, ouvrier Agricole
3 ans d'expérience dans le domaine

Traite
Clippage

824 Rang Prescott, St-Louis J0G 1K0

Cell : 450-518-1201 courriel : proyl@hotmail.com

Salon à la fine pointe
Lyne Vincent

6635 avenue Boulanger
St Hyacinthe

450-797-3987



Maçonnerie
MICHAUDVILLE

Éric Berthiaume
Président

Cellulaire 450.278.5734

Maçonnerie générale

Pose de : briques
pierres
blocs

Réparation de tout genre
ESTIMATION GRATUITE



TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtols

1-800-463-0346

Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)



Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0

Milissa Beaumier 450-788-3865

milissabeaumier@hotmail.com



**JOCELYN
BACHAND**

COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

C. 450 501-9589

B. 450 771-7707

jocelynbachand@remax-quebec.com
www.jocelynbachand.com
remax-quebec.com



Entreprise
S.Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Espace publicitaire
disponible

50\$ pour 11 parutions

Espace publicitaire
disponible

50\$ pour 11 parutions



Nos Annonceurs

Service de garde
Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1245 route de michaudo
St-Jude, Qc.
J0H 1P0
Tilou-levasseur@hotmail.ca
450-210-3187

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage



chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.
645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudo J0H 1C0

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT Inc.



89A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com
Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

NETTOYAGE S. Blais inc.

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1524, ROUTE DE MICHAUDVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Le courtier indispensable
Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866
assurances



automobile habitation entreprises automobiles cautionnement

PME Comptabilité Plus
Chantal Bolduc

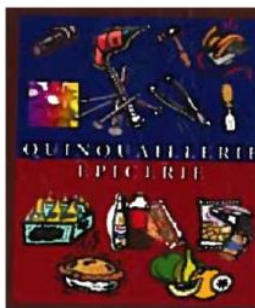
Service de Comptabilité avec États Financiers
Service des postes et remises
Rapports Taxes, IFTA, CTG etc
Outils de gestion sur mesure
Déclarations d'impôts

Service courtis, minutieux et personnalisé

957, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
téléphone et télécopieur 450-792-3922
Courriel : pme.comptabiliteplus@hotmail.com



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.



QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance
Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RR1
Saint-Jude, Qc J0H 1P0
450-792-2180

Espace publicitaire
disponible

50\$ pour 11 parutions

aux p'tits soins

Pour une qualité de vie, la coop
"Aux p'tits soins" pour tous, pour vivre!



4865, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V4
Télécopieur : 450 771-8560

Téléphone : 450 771-0605
info@coopauxp'titssoins.com
www.coopauxp'titssoins.com



Nos Annonceurs



Salles de réception
Service de restauration pour
événements d'envergures
intérieurs & extérieurs
CLÉ en MAIN

Lorraine Bousquet
(450) 792.3011

1281, route Michaudville
St-Jude, Québec
J0H 1P0

pavillon.traiteur
@outlook.com

pavillonierable.com



CHRISTINA & YAN
PROPRIÉTAIRES

GARAGE REMY LAPIERRE INC
1315, rue Saint-Édouard
Saint-Jude, QC J0H1P0
TÉL : 450 792-2131
INFO@GARAGELAPIERRE.CA

TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com



PLANTS DE FLEURS
ET DE LÉGUMES
CORBEILLES DE FLEURS
TOMATES DE SERRES

837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

ROYAL LEPAGE
EXPERT
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉE ET AUTONOME

JEAN-LUC PULINCKX
COURTIER IMMOBILIER

C 514.825.4588
F 514.312.9388
B 450.682.4666

jeanluc.pulinckx@royallepage.ca

COMMERCIAL





T: 450 792-2272
F: 450 792-3113

RENOUVELLEMENT
COMMERCIAL

Propriétaire:
Jessey Provost

plombierprojess@gmail.com

880 563-1761 00

CLAUDE BOURGAULT Enr.
Soudure plastique
& fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
422, Salvail Sud, St-Jude



Espace publicitaire
disponible

50\$ pour 11 parutions



Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danieiguertin.com



Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com



450 250 0555
Agence immobilière

1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS !



Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **1^{er} de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

TARIFS POUR LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50 \$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50 \$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75 \$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200 \$/année
1 page complète de publicité	300 \$/année
1 page de publicité pour une parution	40 \$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20 \$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10 \$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100 \$/année
Abonnement postal au journal	30 \$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00 \$	150.00 \$
- avec musique, sans danse	170.00 \$	180.00 \$
- avec musique, avec danse	190.00 \$	210.00 \$
Cuisinette seulement	45.00 \$	
Salle des patineurs	85.00 \$	
Non-résidents	+60.00 \$	+60.00 \$

JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864
M. Francis Grégoire (450) 792-2024
Mme Anolise Brault (450) 792-2391

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554
M. Marco Beaudry (450) 278-4636
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront à 20 h et auront lieu aux dates suivantes : 9 août - 7 septembre 2021.

Personnel du bureau municipal

Julie Clément, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
David Jacob, inspecteur municipal
Janie Brunelle, coordonnatrice des loisirs
Luc Meunier, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les mercredis et vendredis de 9 h 00 à 16 h 30.



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse : 940, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855
Télécopieur : (450) 792-3828
Courriel : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet : www.saint-jude.ca
lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427, rue Ste-Catherine
Directeur intérimaire : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse : 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse : 930, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse : 926, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8005
Courriel : biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse : 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone : (450) 250-2488
Courriel : mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse : 931, rue Saint-Édouard
Téléphone : (450) 792-3943
curé : Pierre Cordeau

FADOQ

Adresse : 930, rue du Centre
Téléphone : (450) 250-2485
Télécopieur : (450) 924-0953
Courriel : info@fadoqstjude.com
Site internet : www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse : 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone : (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse : 405, rue Principale
Téléphone : (450) 792-3266
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 9 h à 11 h 30
lundi, mardi, merc., vend. 16 h à 17 h 30
jeudi 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse : 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone : (450) 768-1200

Heures d'ouverture : Mercredi 8 h à 12 h

Prélèvements de 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

SPAD DRUMMONDVILLE (plainte de chien et médaille pour chien)

Adresse : 1605, rue Janelle, Drummondville
Téléphone : 1-855-472-5700

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc

(450) 792-2001

Réseau Internet Maskoutain

(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2021

1^{er} versement : 1er mars 2021

2^e versement : 1er juin 2021

3^e versement : 1er septembre 2021

